



**GESTION ET STRATEGIES  
DES SERVICES ESPACES VERTS ET NATURE  
DANS LES  
COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Patrick LAFFORGUE

Jardinier, directeur du service Paysage et Nature de la ville de Narbonne  
Délégué régional de l'association Hortis

[Patrick.lafforgue@hortis.fr](mailto:Patrick.lafforgue@hortis.fr) ou [p.lafforgue@mairie-narbonne.fr](mailto:p.lafforgue@mairie-narbonne.fr)

# Les objectifs d'Hortis et de ses adhérents



## » échanger | mutualiser

Hortis est un réseau amical de professionnels passionnés qui permet à ses adhérents partageant les mêmes activités et préoccupations de se rencontrer et de se connaître pour échanger et capitaliser leurs connaissances et leurs expériences.



## » préserver | développer

Afin de répondre à la demande sociale et sociétale des usagers de l'espace public, Hortis souhaite **préserver, développer et réintroduire la nature en ville** pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens en gérant durablement les espaces verts et naturels.



## » représenter | défendre

Reconnue comme une référence de nos professions, Hortis participe activement aux instances nationales (Conseil National des Parcs et Jardins, Ecophyto 2018...) et de l'inter-profession (villes et villages fleuris, Victoires du Paysage, Jardinez autrement, Qualipaysage, Plante & Cité...) afin de **représenter et défendre les objectifs de la filière de l'horticulture et du paysage** du secteur public.

An aerial photograph of a lush green park with a large, white, dome-shaped structure in the background. The word "Hortis" is overlaid in large white letters.

**Hortis**  
un acteur clé de la filière horticole et du paysage

contact@hortis.fr - www.hortis.fr - http://events.hortis.fr

COLLOQUE  
**Hortis**  
LES RESPONSABLES D'ESPACES VERTS EN VILLE

5 AU 7  
**OCTOBRE**  
2016

CONGRÈS EUROPÉEN  
ANNUEL (BILINGUE)  
HORTIS ET WORLD URBAN  
PARKS EUROPE

WORLD URBAN PARKS

GRAND THÉÂTRE D'ALBI

The logo for the Grand Théâtre d'Albi, featuring a stylized building and the text "GRAND THÉÂTRE D'ALBI".



## Hortis, un acteur clé de la filière horticole et du paysage



### » Une représentativité nationale

Hortis, les responsables d'espaces nature en ville, est une association créée en 1936.

En constante évolution et forte aujourd'hui de plus de **600 adhérents**, ingénieurs, techniciens, agents de maîtrise au service de plus de **400 collectivités territoriales ou services publics**, Hortis constitue un réseau de responsables d'espaces nature passionnés, détenteurs de connaissances et de savoir-faire pluridisciplinaires, attachés au service du public dans l'intérêt général.

### » Une palette d'actions fédératrices

Hortis organise régulièrement des **journées d'études techniques** dans le cadre de ses structures régionales et un **congrès annuel** sur un thème d'actualité (trame verte et bleue, biodiversité...). Hortis organise aussi des **formations, des colloques** notamment en partenariat avec le CNFPT, l'AITF, l'ATTE, le CNVVF, Plante&Cité et participe à des expositions et des salons.

En outre, afin de favoriser les liens et la communication entre adhérents, Hortis dispose d'un **site internet - [www.hortis.fr](http://www.hortis.fr) - d'un bulletin de liaison trimestriel « De ville en ville »** et édite chaque année un **annuaire**.

### » Une synergie d'expertises

Placés sous la responsabilité des élus, les responsables d'espaces nature en ville ont pour mission de **gérer, développer et sauvegarder le patrimoine végétal et son environnement pour le bien-être de la population**.

Cette mission s'inscrit dans le respect et la promotion de la biodiversité, dans la problématique du dérèglement climatique, dans la perspective d'une diminution de l'emploi des pesticides comme dans la recherche d'économies d'énergie : elle s'intègre par conséquent totalement dans une démarche de développement durable.

Au sein du service public, les responsables placent le lien social au cœur de leur action, en tenant compte des évolutions de leur métier et de l'efficacité des moyens dont ils ont la responsabilité.

### » Une dynamique partenariale forte

Hortis, partenaire des associations professionnelles, des organismes parapublics, et de l'enseignement **participe activement à la promotion de la filière horticole**. De même, elle apporte son expertise à la recherche, et aux services de l'Etat dans sa définition des grandes orientations en matière de politique d'environnement et de paysage. par Hortis développe son action avec son partenaire à l'international le World Urban Parks **[www.worldurbanparks.org](http://www.worldurbanparks.org)**



## Généralités

Le contexte, le rôle du gestionnaire, les missions d'un service EVN, la place du SEV dans l'organisation des collectivités, l'organisation d'un SEV, les stratégies antérieures

## L'entretien et l'aménagement des espaces verts publics

Définition, problématiques de l'entretien, comparaison public/privé, l'aménagement des EVN

## La gestion

La méthode, la Gestion différenciée (évolution du fleurissement), La gestion écologique (0 phyto, économie d'eau, les déchets, la biodiversité, les sols, les engrais, les plantes envahissantes)

## Autres gestions

La forêt, la protection incendie, les cimetières, les terrains sportifs, une station balnéaire

## Actions sociales

Les aires de jeux d'enfants, la pratique sportive dans les EVN, la pratique des jeux de boules,, les déjections canines, accueil des gens du voyage et des SDF, accompagnement des projets associatifs, les jardins collectifs vivriers, les jardins pédagogiques dans les écoles, l'insertion sociale

## La communication

Communication et labels

## La gestion humaines

La formation, le management (le contexte, la motivation, communication interne), la transversalité

## Demain

## CONTEXTE

Dans une période difficile, de baisse de moyens humains et financiers, d'une demande sociétale environnementale, mais aussi de « propreté » et d'équipements, la gestion d'un service EV n'est plus possible à court terme.

Nous devons avoir une vision globale et prospective pour:

- Mettre en œuvre les choix des élus avec une évaluation économique
- Correspondre à la demande sociale et environnementale des habitants
- Anticiper les évolutions pour le futur

## LE ROLE DU GESTIONNAIRE

Le rôle du gestionnaire est d'optimisé les moyens qui lui sont donnés pour remplir les missions du service:

- ✓ Les moyens financiers en fonctionnement et en investissement
- ✓ Les moyens matériels
- ✓ Les moyens humains

Il a une gestion administrative du service

Il propose des perspectives d'évolution de la ville ou du territoire dans le cadre d'une « démarche de développement durable ».

## LES MISSIONS

- ✓ **Créer les jardins et aménagements paysagers**
- ✓ **Gérer et entretenir les espaces verts et les alignements d'arbres**
- ✓ **Fleurir et décorer la ville**
- ✓ **Assurer la propreté et la sécurité des sites placés sous sa responsabilité**
- ✓ **Créer, entretenir et contrôler les aires de jeux pour enfants, les équipements sportifs et le mobilier urbain**
- ✓ **Participer à l'amélioration du patrimoine urbain et du cadre de vie**
- ✓ **Gérer et aménager les berges et les cours d'eau, Entretien des cimetières**
- ✓ **Mettre en œuvre toutes les actions favorables au développement durable et à l'environnement.**



DIRECTION DE LA COMMUNICATION
Jean-François PORTARRIEU
Adjointes : Béatrice MANAGAU et Karine HOARAU

MAIRE
Pierre COHEN

CABINET DU MAIRE
Françoise HENRY

ORGANISATION ET MANAGEMENT
Jérémie DAUSSIN-CHARPANTIER

**Ressources humaines**  
Pierre FEILHES

**Mission Communication interne**  
Patrick CAUSSADE

**Analyses & Études de gestion**  
Georges CHARLES

SYSTÈMES D'INFORMATION
------------------------

Nicolas BACH

**Études**  
Nicolas DECOUDUN

**Informatique technique**  
Pascal MERLEAU

**Informations géographiques**  
Georges MONNOT

FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE
-------------------------------------

Sandrine DUSSENTY

**Finances**  
André MACAKANJA

**Fiscalité locale**  
Yannick PAULHIAC

**Affaires juridiques**  
Marc ROUZAUD

**Marchés publics**  
Jacqueline TERRASSE

**Administration du Conseil municipal - Fêtes et cérémonies**  
Alice RAPATEL

**Contrôle des Gestions déléguées - Intercommunalité**  
Christian BERQUIEZ

**Patrimoine communal**  
Éric BRESSAND

**Documentation**  
Christiane RIVES

**Économat Imprimerie**  
Jean-Claude CAZES

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
Philippe MAHÉ

Mission Grand Projet de Ville
Benoît ZELLER

Relations internationales et Affaires européennes
Gisèle TEULIÈRES

SERVICES TECHNIQUES
Martial LORENZO

**Chargé de mission**  
Alain VAYSSE

**VOIE PUBLIQUE**  
Marc SÉGUÉLA

**Administration**  
Jean-Louis PRAT

**Travaux**  
Dominique DUFAU

**Études et Aménagements**  
Pierre BONNAFOUS

**Coordination des travaux**  
Alain FABRE

**Propreté**  
Christian FAURÉ

**Logistique**  
Christakis CHRISTODOULOU

**TRAVAUX**

**Éclairage public et Téléphone**  
Jacques CAFFORT

**Études et Travaux neufs**  
Henry MAURY

**Circulation et Transports**  
Philippe LE COCQUEN

**Espaces verts**  
Jean-Pierre SAULGRAIN

**Valorisation des déchets urbains**  
Pierre SUDRE

**ARCHITECTURE**  
Laurent NIETO

**Administration**  
Claude ARCHIDEC

**Maîtrise d'ouvrage**  
Olivier BATLLE

**Maîtrise d'œuvre**  
Pierre-Jean RIERA

**Maintenance Bâtiments communaux**  
Michel ESQUERRÉ

**Ateliers**  
Jacques DUCROS

**Équipements techniques des bâtiments**

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DURABLE
Mr ou Mme X*

**Adjoint**  
Martine KENIG

**URBANISME et ENVIRONNEMENT**  
Jean-Louis DURBAS

**Administration**  
Jacques ROSSIGNOL

**Études urbaines**  
Gérard GERVOIS

**Environnement**  
Eric BOUTELOUP

**Réglementation Urbaine**  
Francis ESCALES

**Esthétique et Patrimoine urbain**  
Pierre CAMBON

**Gestion du droit des sols**  
Jean-Pierre THOMAT

**Habitat, Opérations foncières et aménagement**  
Dominique CASAX-BUSSIÈRE

**\* Cette organisation sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2009**

ANIMATION JEUNESSE, LOISIRS, SPORTS
Marc-Alexandre COURNEIL

**Service de l'Éducation**  
Jérôme BINEAU

**Enfance et parents**  
Christian ARAGOU

**Sports et loisirs**  
Martine TIGNOL

**Animation socioculturelle**  
Gérard COULON

**Cuisine centrale**  
Jean-Paul SICARD

SÉCURITÉ DOMAINE PUBLIC
Alain CUQ

**Sécurité civile et Risques majeurs**  
Ghislaine MAGNE

**Droit de place Stationnement**  
Marie-Paule PERALDI

**Pompes funèbres et Cimetières**  
Karine BONNIN

**Police municipale**  
J.-Philippe BERTRAND

**Élections, État civil et Formalités Administratives**  
Gilles BAUZOU

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET SOLIDARITÉS
Marie-Christine SARRE

**C.C.A.S.**  
Marie-Christine SARRE

**Développement social**  
Alain CARRAL

**Démocratie locale**  
Georges GUILLAUMOT

**Hygiène et santé**  
Valérie CICHÉLÉRO

AFFAIRES CULTURELLES
Janine MACCA

**Administration des Affaires culturelles**  
Monique CARRERAS

**Développement culturel**  
Danièle SOULÉ

**Théâtre du Capote**  
Robert GOUAZÉ  
Nicolas JOËL

**Orchestre National**  
Robert GOUAZÉ

**Conservatoire**  
Gérard DURAN

**Beaux-Arts**  
Michel METAYER

**Bibliothèques**  
Pierre JULLIEN

**Archives**  
François BORDES

**Musée des Augustins**  
Axel HEMERY

**Musée St-Raymond**  
Daniel CAZES

**Musée Paul-Dupuy**  
**Musée Georges-Labit**  
Jean PENENT

**Muséum d'Histoire naturelle**  
Jean-François LAPEYRE

**Atelier de restauration**  
Sophie REYNARD-DUBIS

**Centre de l'affiche**  
François-Régis GASTOU



# ORGANIGRAMME GÉNÉRAL BORDEAUX MÉTROPOLE

**INSPECTION GÉNÉRALE**

**ALAIN JUPPÉ PRÉSIDENT**

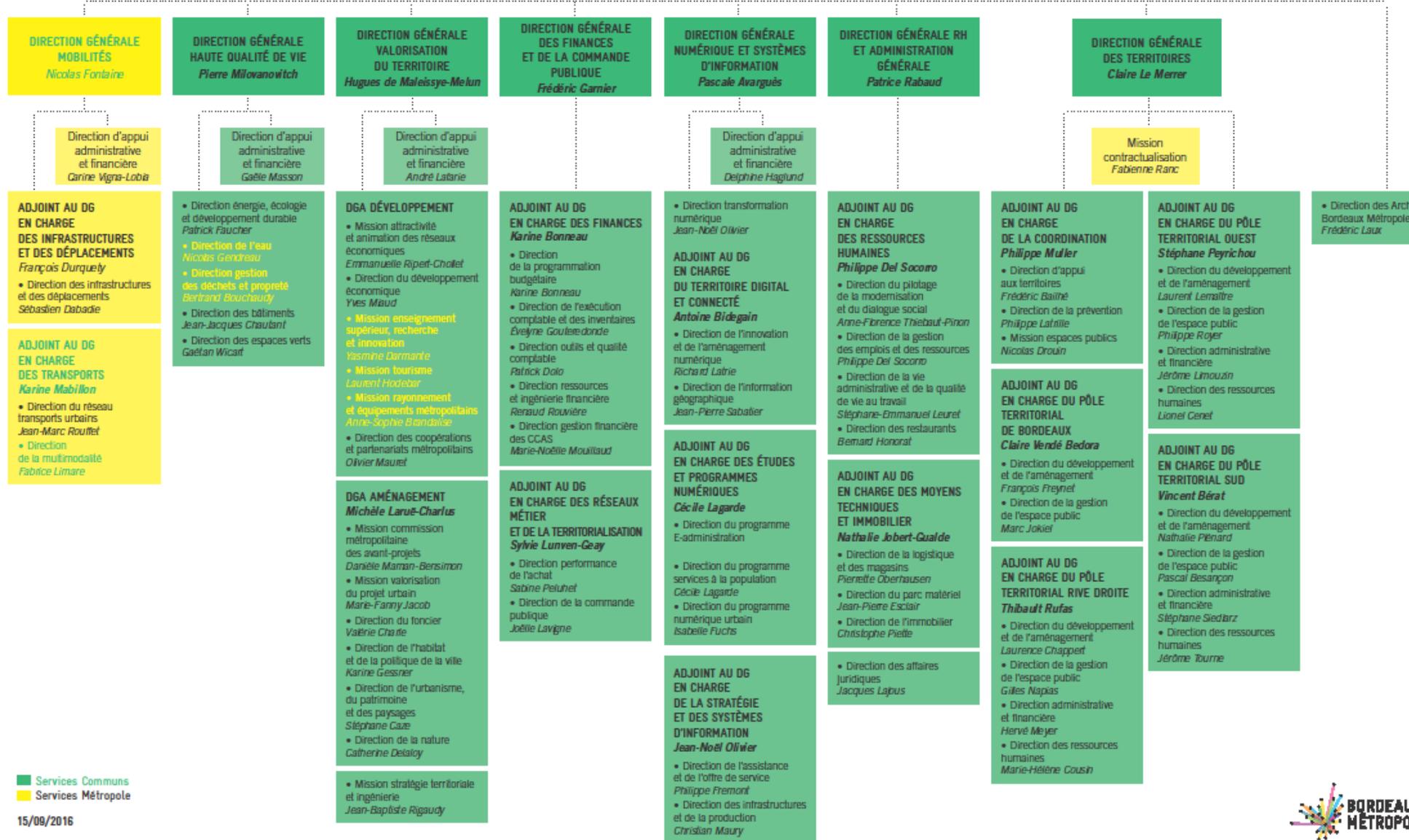
**CABINET : Directeur Ludovic Martinez**

- Chef de cabinet : Vincent Mauriac
- Direction conseil de développement : Damian Mouchagge
- Direction de la communication : Fabien Dabesler
- Direction des relations internationales : Anne Raimat / Olivier Ramadour

**ÉRIC ARDOUIN DGS**

**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL : Émilie Remazeilles**

- Direction contrôle de gestion : Philippe Caserave
- Direction conseil et organisation : Pierriek Raude
- Direction des instances de la Ville de Bordeaux : Jean-Michel Saint-Marc
- Direction des assemblées métropolitaines : Agrès Bienvenu
- Mission prospective et innovation : Sylvie Makaranko
- Service de coordination et d'appui : Mathieu Mauvitan
- Service performance, évaluation et audit : Delphine Bayle
- Direction communication interne : Julie Vignes
- Chef de projets : Astrid Bideaut-Le Bief



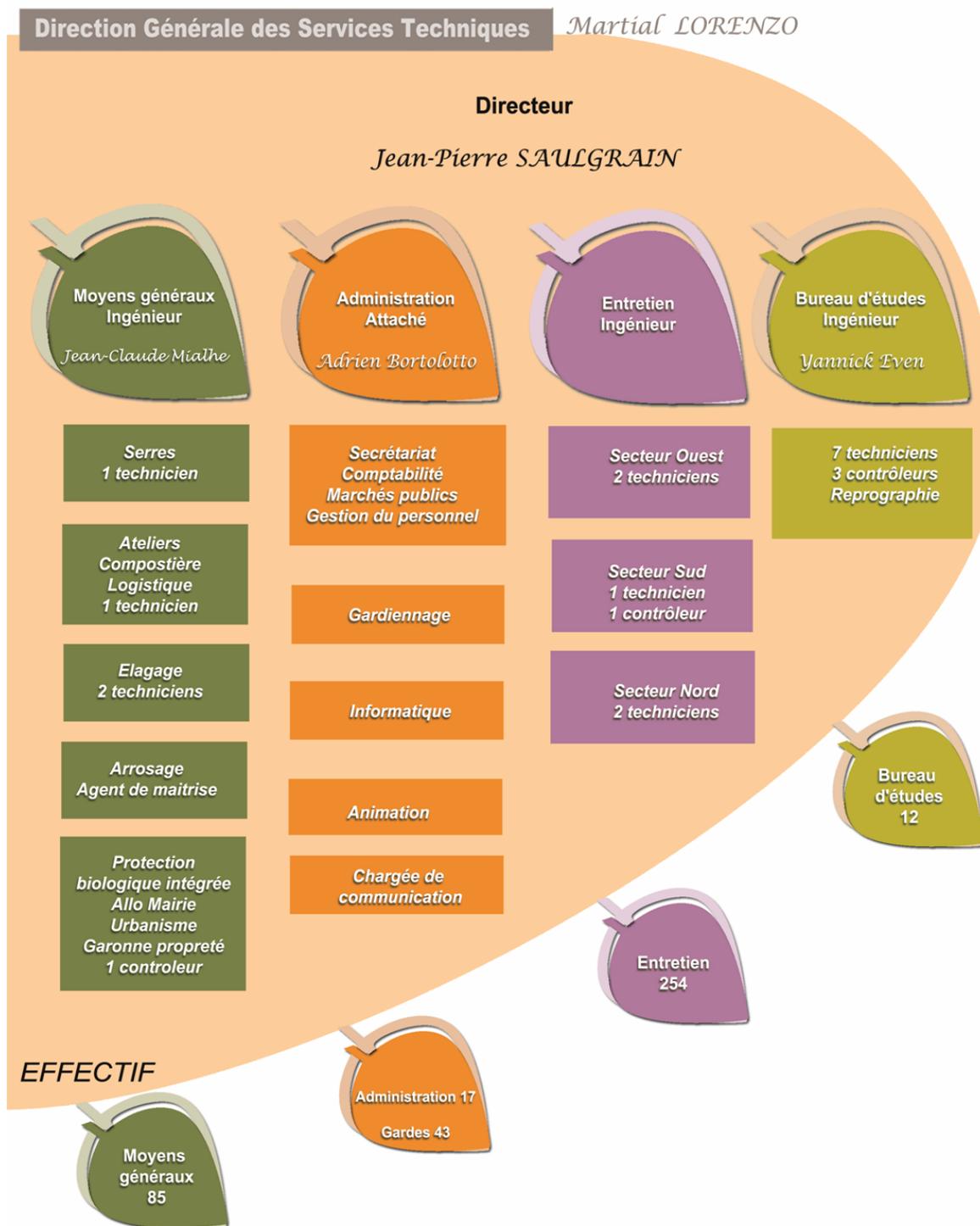
Services Communs  
Services Métropole

15/09/2016



## LE CONTEXTE ACTUEL

- ✓ Intercommunalités et métropolisation ou comment complexifié un mille-feuille, ou naviguer à vue dans le brouillard et en eaux troubles.
  - ✓ Pour cela, on ajoute l'option, commune nouvelle et on laisse le libre choix des compétences vertes en les nommant différemment.
  - ✓ Les intercommunalités ou métropole ont dans l'obligation de mettre en place un plan paysage.
  - ✓ Des sentiments et des réflexions se dégagent « dans un contexte financier morose de baisse de dotations de l'état et de nouvelles répartitions des priorités politiques ou financières ».
- « Les services espaces verts et naturels ne sont pas réticents à une réorganisation pour une gestion étendue du territoire et une meilleure prise en compte des paysages (TVB) mais on ne discerne pas l'intérêt de les noyer dans des pôles qui sont ensuite divisé et ou sectorisé. Où se situe la conception et la gestion des espaces naturels et verts dans ces strates territoriales surtout quand elles sont séparées »



DIRECTION DES  
JARDINS ET ESPACES VERTS

1 poste A

DIRECTION ADJOINTE

MODERNISATION  
DEVELOPPEMENT  
DOSSIERS TRANSVERSAUX

1 poste A

SERVICE  
GESTION

RESSOURCES  
HUMAINES

FINANCES

2 postes A  
4 postes B  
1 poste C+  
4 postes C

SERVICE  
GESTION

ADMINISTRATIVE  
JURIDIQUE  
INFORMATIQUE

1 poste A  
4 postes B  
1 poste C+  
6 postes C

SERVICE  
DE  
L'ARBRE EN VILLE

1 poste A  
6 postes B  
3 postes C+

SERVICE  
ENTRETIEN

2 postes A  
9 postes B  
46 postes C+  
215 postes C

SERVICE  
MOYENS  
TECHNIQUES

2 postes A  
4 postes B  
14 postes C+  
66 postes C

SERVICE  
ETUDES TRAVAUX

2 postes A  
7 postes B

# PROGRESS 2017/2018



**Directeur du Service  
COORDINATION  
ETUDES TRAVAUX NEUFS**

**P LAFFORGUE**

**ASSISTANTE ADMINISTRATIVE:  
V MENDOZA**

**ADMINISTRATION  
OPERATIONS TRANSVERSALES  
L JULLY**

**ENTRETIEN  
EXTERNALISE  
M SEGURA**

**ENTRETIEN  
EN REGIE  
A MILLARDET**

**MARCHES PUBLICS**

**COMMUNICATION  
ACTIONS ENVIRONNEMENTALES**

**PROTECTION INCENDIE  
BOISEMENT  
PICOU**

**SURVEILLANTS JARDINIERS  
JARDINS FERMES  
Laurent LESGOURGUES  
jardin Musée  
DUPUY Mathieu CAE  
BEGDOURI Karim CAE  
jardin Révolution  
PEREZ Georges  
jardin ST PAUL  
DEBAS CD  
BEVILACQUA Anthony CAE**

**Arrosage - fontaines  
Michel UBEDA**

**ENTRETIEN EXTERNALISE  
NETTOYAGE, TONTE, ELAGAGE,  
ABATTAGE, TAILLE, ARROSAGE,  
TRAITEMENT, DESHERBAGE,  
DEBROUSSAILLAGE, AIRE DE JEUX,  
NARBONNE  
NARBONNE PLAGE  
LA NAUTIQUE**

**PATRIMOINE ARBORE**

**TORRADES Jean François  
Travaux Intérêt Généraux**

**Aire de jeux, Jardins pédagogiques  
GARCIA didier**

**JARDINS FAMILLIAUX  
JARDINS PARTAGES**

**AGENTS EN LONGUE MALADIE  
SOURD Renaud  
CERVANTES Lucas  
DEJEAN Mathieu  
CHALLEL Michel**

**Secteur rive gauche  
DAROK Simon  
DELIGNY Philippe  
LORENZINI Marion  
LUIS Patrick  
ANGUILLE Julien**

**secteur centre  
DENIS Charles  
PAILHEZ Pierre  
OUSSAID Farid  
RASPAUD Laurent  
RENARD François  
PIERINI Julien  
RODRIGUEZ(apprenti)**

**Secteurs rive droite  
VIVANCOS Philippe  
ROUGE Alain  
REY Romain  
DAPOT Laurent  
MARTIN Davy  
GIMENEZ Rémy**

**Logistique Interventions  
Narbonne Plage  
Evènementiels, Atelier  
HERNANDEZ Philippe  
MARSON théo (apprenti)  
ROBERT Jérémie (apprenti)**



SS 2017/2018



## LA VILLE DE NARBONNE A OBTENU



Label « Villes internet » : 5 @  
(2011)

Label « Ville d'art et d'histoire »  
(2006)

Classée "Ports Propres" :  
Nautique et Narbonne-Plage  
Office de Tourisme : 3 étoiles  
Label « Ville Fleurie » : 3 fleurs  
(2014)

Label « Ville Sportive »

Label « Ville Touristique » : 2  
étoiles

Label France Station Nautique  
Pavillon Bleu attribué à  
Narbonne-Plage  
Station touristique et balnéaire

### LE SERVICE EN CHIFFRE

36	Agents
150	Hectares d'espaces verts urbains
896	Hectares de bois et de forêts communales
6 500	Arbres (dont 3 000 en alignement et 1 300 sur la Campane)
76	Aires de jeux pour enfants avec 233 structures
3	Parcours sportifs
2	Parcours de remise en forme
4	Terrains multisports
21	Jardins pédagogiques dans les écoles Primaires et maternelles
10	Fontaines et bassins

## STRATEGIES ANTERIEURES

- ✓ En 1970, les jardins publics traditionnels du centre ville.
- ✓ Un premier objectif qui a marqué la décennie 1970-1985, a été d'augmenter les espaces verts en créant de vastes zones de détente en périphérie, par l'acquisition d'anciennes terres agricoles. C'est ainsi qu'ont été aménagées les zones vertes.
- ✓ Un deuxième objectif durant la décennie 1980-1995, a consisté à multiplier les petites surfaces d'espaces verts immédiatement accessibles pour les besoins quotidiens.
- ✓ La mise en place du **Plan vert** en 1993 a permis d'engager un troisième objectif qui comprend trois axes majeurs pour la ville : valoriser les paysages, veiller aux équilibres naturels et prévoir les espaces verts de demain.
- ✓ Mise en place de la gestion différencié suivi d'une éco-gestion

*DEFINITION: Soins, nettoyage, réparations, dépenses liées au maintien des espaces verts pour les maintenir en « bon état ». C'est un compromis pour répondre à des besoins et à une approche de la nature pour l'homme citoyen.*

- ✓ En espaces verts, les éléments entretenus sont généralement vivants : fleurs (annuelles, vivaces, bulbes), strate herbacée (gazon , pelouse et prairie), strate arbustive, le patrimoine arboré, les sols. Leur évolution est cyclique (saisons) et leur vie éphémère (germination, plantation, croissance, reproduction, mort).
- ✓ Il existe aussi des éléments inertes : allées, placettes, jeux d'enfants, parcours sportifs, mobiliers urbains...que l'on peut considérer comme des espaces publics hors voirie et trottoirs

## LES PROBLÉMATIQUES D'ENTRETIEN

### ➤ **TEMPS DE TRAVAIL :**

Absences du personnel / Encadrement / Nettoyage / Tonte / Travaux du sol / Plantation / Taille / Élagage et abattage / Défense des végétaux / Arrosage / Transports / Maintenance du matériel / Travaux d'entretien sur éléments inertes / Travaux de création et de rénovation

### ✓ **DISCONTINUITÉ TERRITORIALE :**

les espaces verts sont disséminés sur la commune avec des surfaces inégales.

### ✓ **INTERVENTIONS RÉGULIÈRES AVEC DES TACHES DIFFÉRENTES :**

on ne peut pas laisser un espace vert sans passage régulier (propreté) et le travail est différent suivant les saisons.

### ✓ **TRAVAIL VARIABLE DANS LE TEMPS :**

un jardin n'a pas les mêmes besoins d'entretien suivant son âge. Jardin en 4D, la quatrième dimension étant le temps.

## COMPARAISON PUBLIC / PRIVE

Les contraintes budgétaires nous obligent à innover, à nous adapter, à nous réorganiser.

- ✓ Nous devons régulièrement mettre en comparaison économique nos activités qui génèrent des coûts en régie et les prix de marché public des entreprises.
- ✓ L'utilisation des ratios est un outil de comparaison mais nous devons tenir compte aussi du contexte local.
- ✓ Une réflexion est indispensable sur l'aspect sécurité des travaux, sur les moyens en matériels, sur l'évolution de nos actions, sur la récurrence de l'opération...

Un espace vert ou naturel a un rôle social, fonctionnel et esthétique. Il doit répondre à des besoins : calme, détente, promenade, rencontre, possibilités de jeux, pratiques sportives, connexion avec la nature ou un espace naturel, éventuellement activités culturelles ou artistiques.

La conception d'un espaces verts est un compromis entre les possibilités du maître d'ouvrage, les contraintes de terrain et les besoins des habitants. Ne pas oublier les agents qui en assureront l'entretien.

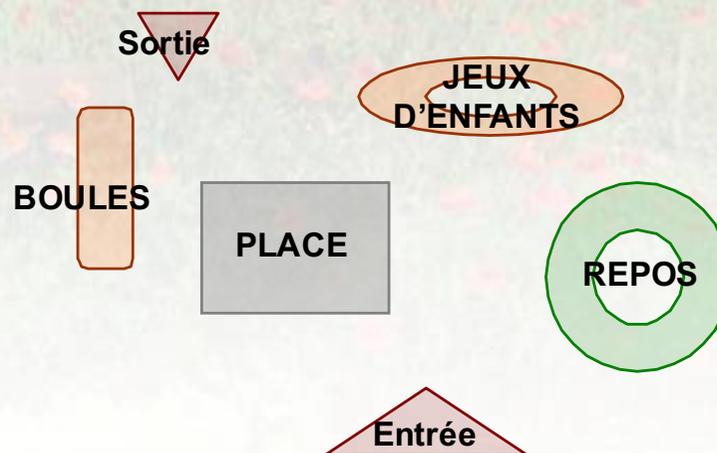
Attention aux conflits entre usagers et garder une pincée de création.

L'urbanisme réglementaire permet des aménagements de qualité et tous les documents de programmation favorise la conservation des espaces naturels. Mettre en place la charte de l'arbre et la charte des lotissements.

Nous repensons la conception des espaces verts en fonctions des pratiques alternatives d'entretien, au coût de ces pratiques et au code qualité de gestion.

Le choix des végétaux sera réalisé en fonction du code qualité, mais aussi du sol, de la situation et de la place disponible. De préférence, il sera employé des végétaux indigènes et parfaitement adaptés aux situations locales.

TYPE D'UTILISATEURS	BESOINS	EQUIPEMENTS
Adultes	Repos	Lieu isolé et calme
Personnes âgées	Activités sportives	Parcours sportif
Enfants	Rencontre	Place
Adolescents		



## LA METHODE

- ✓ **Communication**, concertation de tous les acteurs, participation citoyenne, transversalité des services, formation
- ✓ État des lieux, audit, **inventaire**, bilan, instantanée
- ✓ **Réflexions**, définition des objectifs, moyens pour les atteindre, investissements, code qualité et typologie des espaces
- ✓ **Application sur les sites**, mise en œuvre, essais
- ✓ **Évaluation**, bilan, remise en cause, évolution



# ÉVOLUTION DES PRATIQUES

DEVELOPPEMENT DURABLE

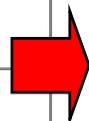
Agenda 21 Charte environnement

GESTION DIFFERENCIEE

GESTION ECOLOGIQUE

TRADITIONNELLE

EXTENSIVE



PLANS DE GESTION

ANALYTIQUE

Alternative aux phytos  
Gestion de l'eau  
Gestion des déchets  
Biodiversité  
Renaturation de la ville  
.....

# Gestion différenciée

---

## Définitions :

- ✓ C'est la gestion qui prend en compte les caractéristiques géographiques, écologiques et paysagères des *différents* sites, leurs fréquentations, leurs *usages*... Afin d'adapter les interventions d'*entretien* en préservant *l'environnement*.
- ✓ Il s'agit de faire *varier* et de moduler la création et l'*entretien* des espaces en fonction de leur situation urbaine et historique, de leur *usage*, en allant d'un entretien traditionnel et soigné dit « horticole » à un entretien extensif, dit *écologique*.
- ✓ La gestion différenciée fait *évoluer* le modèle horticole standard en intégrant à la gestion des espaces verts un souci *écologique*. Elle permet de gérer au mieux le patrimoine vert d'une ville avec des objectifs précis et en tenant compte des moyens humains. Elle crée de nouveaux types d'espaces plus libres correspondant à une utilisation contemporaine aux fonctions plus *variées*.

~~Traditionnelles → Gestion différenciée → Eco gestion~~

Gestion différenciée = Prestige, Horticole, Accompagnement, Gestion extensive

■ **DESCRIPTION :**

- fleurissement
- strate herbacée
- les arbustes
- les arbres
- le mobilier et les équipements
- les surfaces inertes

■ **MÉTHODOLOGIE :**

Typologie



Code qualité

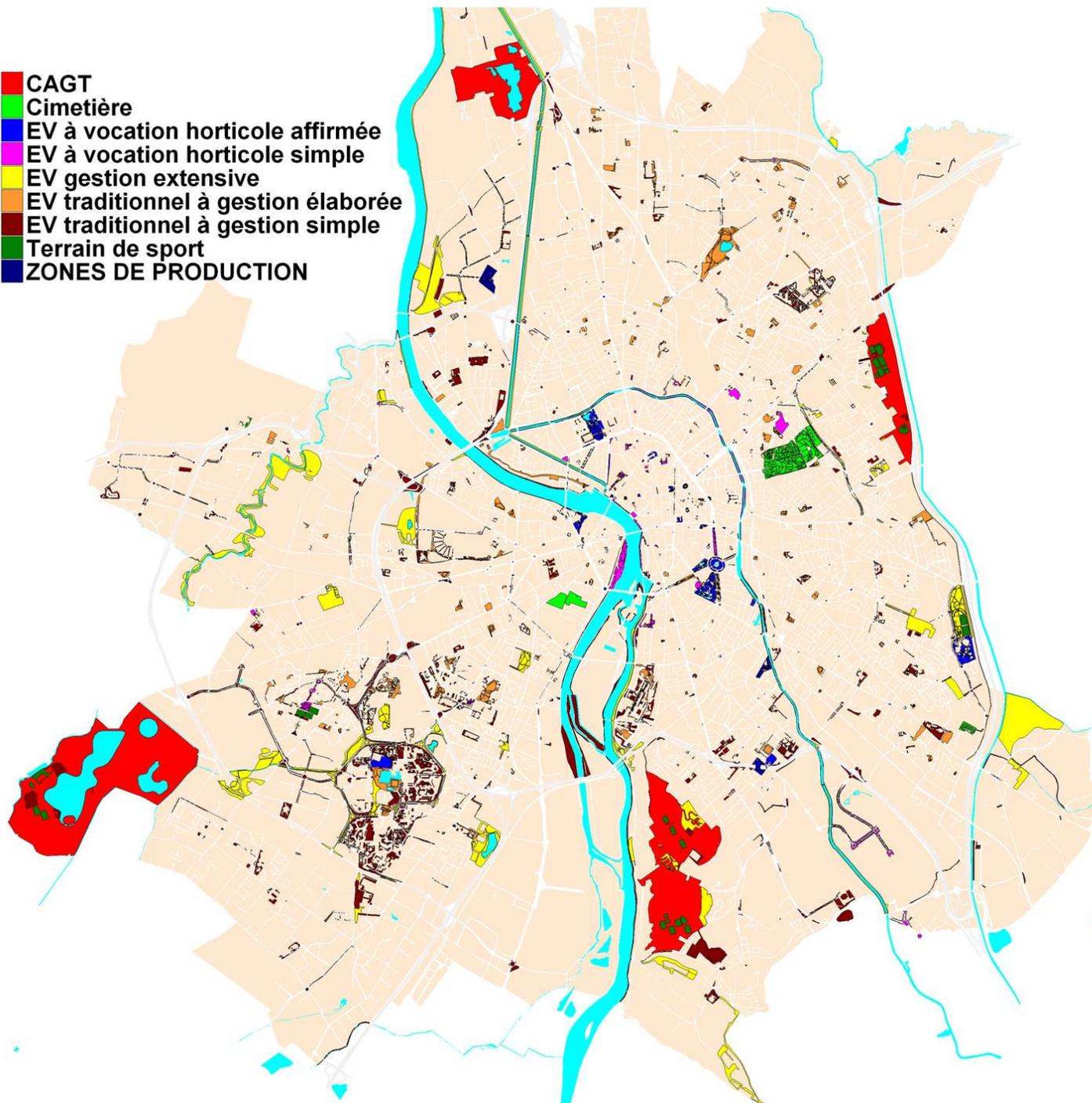


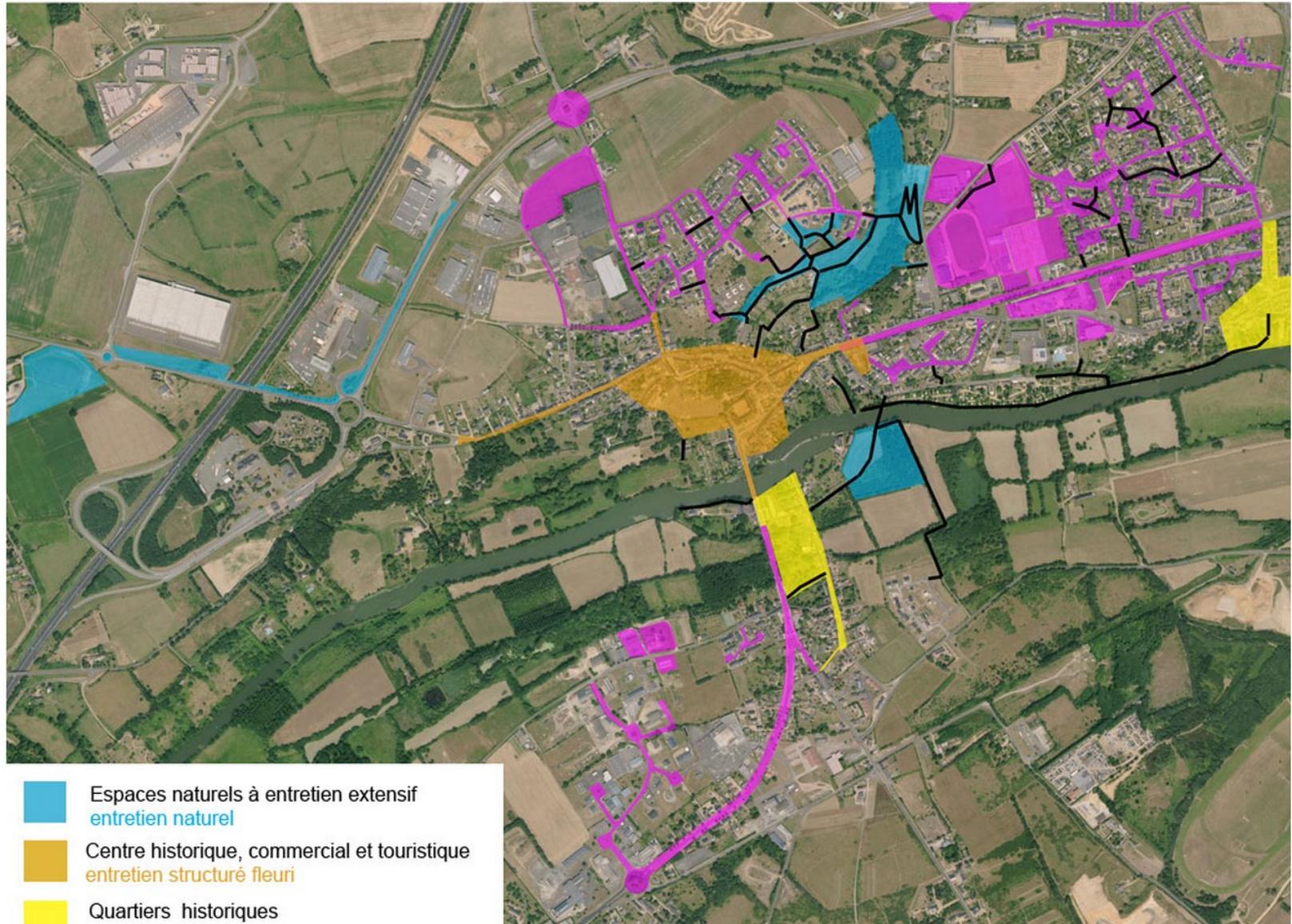
Cahier des prescriptions

Code	ENTRETIEN	USAGES	ECOLOGIE	CONCEPTION	Rennes
1	Espace vert à vocation horticole affirmée	Jardin de prestige	Gestion Traditionnelle	De prestige	Jardins structurés très fleuris
2	Espace vert à vocation horticole simple	Jardin, square et rond point fleuris	Gestion horticole	Traditionnelle	Jardins structurés
3	Espace vert à gestion élaborée	Jardin de quartier	Gestion favorisant l'environnement	Sociale	Jardins d'accompagnement
4	Espace vert à gestion simple	Espace vert d'accompagnement	Gestion naturelle	A influence naturelle	Parcs champêtres
5	Espace nature à gestion extensive	Espace nature	Eco gestion et écosystème	Ecologique	Espaces naturels

# PROGRES

- CAGT
- Cimetière
- EV à vocation horticole affirmée
- EV à vocation horticole simple
- EV gestion extensive
- EV traditionnel à gestion élaborée
- EV traditionnel à gestion simple
- Terrain de sport
- ZONES DE PRODUCTION





-  Espaces naturels à entretien extensif  
*entretien naturel*
-  Centre historique, commercial et touristique  
*entretien structuré fleuri*
-  Quartiers historiques  
*entretien structuré*
-  Secteur résidentiel, économique et de services  
*entretien jardiné*
-  Cheminements piétons

Classification des espaces verts  
Plan de gestion différenciée  
Ville de Durtal  
juin 2015

Code	Définitions variables
1	La nature est <b>mise en représentation</b> aux travers des différents styles de l'art des jardins. Mise en scènes, suivi du détail, recherche des matériaux, végétaux rares et mis en valeur. Jardins contemplatifs.
2	Cet espace permet des <b>usages variés avec différentes ambiances</b> . Il est structuré par la palette végétale horticole. Le fleurissement est moins dense et il relève des arbustes, des vivaces et des bulbeuses.
3	Espace <b>fonctionnel</b> et constituant le <b>cadre de vie</b> de proximité. La palette végétale est composée de plantes horticoles ou indigènes.
4	Espace de <b>détente et d'activités</b> où la nature est sous contrôle. Le caractère local de l'espace doit être conforté par l'utilisation de végétaux indigènes sans exclure les végétaux horticoles.
5	Boisement, prairie, lieu humide, mare, éco système...Espace à <b>vocation écologique</b> , où le jardinier assure l'accès en sécurité du promeneur.

Du plus horticole

Au plus naturel

## Code 1 sols sportifs



- Entretien intensif
- Arrosage automatique
- Tonte 1 à 2 fois par semaine
- Limiter l'apport d'intrants et à terme les supprimer
- Travail mécanique (plan de gestion sur 3 ans)
- Garantir une qualité de surface de jeux

## Code 2 espace horticole



- Entretien intensif
- Arrosage automatique ou manuel
- Tonte 1 fois par semaine
- Désherbage (non chimique) régulier et attentif
- Palette végétale horticole.
- Valorisation du savoir faire horticole (taille, découpe des bordures, liens en osier, étiquetage) Ex : roseraie, arènes

## Code 3 espace d'accompagnement



- Entretien de sécurisation
- Pas d'arrosage
- Végétaux laissés en port libre
- Flore spontanée maîtrisée et acceptée
- Palette végétale horticole et indigène
- Correspondre à l'usage du site
- Ex : espaces verts de lotissement, terre-pleins, ronds-points

## Code 4 Espaces Verts champêtres



- Entretien de manière extensive
- Un ou deux fauchages par an
- Tonte des abords, liberté au tondeur de créer un paysage
- Palette végétale indigène
- Améliorer la biodiversité
- Ex : prairie de la coulée verte, haut des perrières, bassin des murailles 2

Les jardiniers de votre commune ont décidé de mettre en place un entretien spécifique à chaque type d'espace vert.

	1 Jardinières fleuries	2 Jardin de prestige	3 Parc urbain	4 Circulation Entrées de villes	5 Promenade verte	6 Forêt
Arrosage estival	6 fois par semaine	6 fois par semaine	4 fois par semaine	3 fois par semaine	Si canicule	0
Engrais	Environ 4 fois par an	Environ 3 fois par an	Environ 2 fois par an	Environ 1 fois par an	0	0
Tonte	Néant	Hauteur environ 5cm	Hauteur environ 7cm	Hauteur environ 10cm	Fauchage	Débroussaillage
Taille des arbustes	Néant	Moyenne de 3 fois par an	Moyenne de 2 fois par an	Moyenne de 1 fois par an	Moyenne de 1 fois par an	0

Entretien  
(temps / coûts)



biodiversité



# LE CLASSEMENT des espaces verts

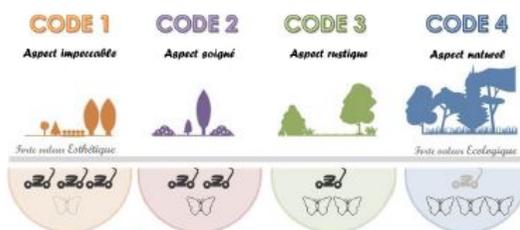


Une codification liée aux pratiques d'entretien

Il ne s'agit pas de définir des espaces de mauvaise qualité mais plutôt de répartir les espaces verts selon l'entretien réalisé. Ces différentes pratiques d'entretien sont traduites par un aspect visuel distinct.

De ces différents mode d'entretien des espaces verts découle une valeur écologique.

Chaque code transcrit un potentiel d'accueil pour la faune et la flore locale.



## CODE 1 aspect impeccable



Espaces verts situés dans les lieux les plus fréquentés ou à proximité de lieux symboliques.

L'entretien y est très régulier.

Les espaces sont très fleuris.

## CODE 2 aspect soigné



Espaces verts traditionnels situés dans des lieux de passages réguliers.

L'entretien est limité au maintien de la propreté et de la fonctionnalité des lieux.

## CODE 3 aspect rustique



Espaces dont le caractère champêtre et naturel est préservé pour maintenir des écosystèmes intéressants.

L'entretien y est ponctuel.

## CODE 4 aspect naturel



Espaces naturels protégés ou non.

L'entretien est sommaire et se résume au maintien de la propreté, dans le but de préserver la biodiversité.



CLASSES	TYPE D'ESPACES	DEFINITION ET OBJECTIFS D'ENTRETIEN	COUT MOYEN D'ENTRETIEN (€/m <sup>2</sup> )	EXEMPLES
Classe 1	Espaces verts à gestion très soignée	Espaces verts de composition architecturale et paysagère à vocation horticole affirmée et fleurissement important (lieux à forte fréquentation).	15,27€ / m <sup>2</sup>	Carefours principaux, squares et jardins de prestige, entrées de ville...
Classe 2	Espaces verts à gestion soignée	Espace vert de composition paysagère affirmée à vocation horticole simple.	8,76€/m <sup>2</sup>	Carefours secondaires, squares, rues principales, bâtiments publics, églises, cimetière...
Classe 3	Espaces verts à gestion régulière	Espaces verts de conception paysagère, régulièrement entretenus.	3,76€/m <sup>2</sup>	Rues secondaires, écoles, jardins familiaux, squares de proximité...
Classe 4	Espaces verts à gestion extensive	Espaces verts paysagés dont l'entretien est réduit à un aspect de propreté des surfaces et une maîtrise de la végétation.	1,40€/m <sup>2</sup>	Rues, routes, avenues à passage rapide, squares en dehors des zones touristiques, grands parcs, espaces naturels contrôlés...
Classe 5	Espaces verts à gestion réduite	Espaces verts bénéficiant d'interventions d'entretien occasionnelles.	0,48€/m <sup>2</sup>	Réserves foncières, accotements, espaces verts à faibles fréquentations...
Classe 6	Espaces verts de type forestier ou champêtre	Espaces naturels bénéficiant d'interventions d'entretien occasionnelles.	0,26€/m <sup>2</sup>	Forêts, zones naturelles, ...
Classe 7	Espaces verts de type agricole	Surfaces communales concédées et exploitées par des	0,05€/m <sup>2</sup>	Terrains agricoles

<b>Cod e</b>	<b>FLEURS</b>	<b>HERBE</b>	<b>ARBUSTE</b>	<b>ARBRE</b>	<b>INERTE</b>
<b>1</b>	Massifs d'annuelles, nettoyage des fleurs	Gazon arrosé et tondu court régulièrement	Taille régulière, arrosage, travail du sol, remplacement	Taille architecturée, entretien des pieds	Bordure tranchée, désherbage
<b>2</b>	Annuelle, mais aussi arbuste et vivace	Arrosé, tonte sans ramassage ni désherbage	Taille raisonnée, arrosage, mulching	Taille de formation soignée	Allée entretenue par désherbage
<b>3</b>	Annuelle, mais aussi arbuste et vivace, prairie fleurie	Pelouse rustique, prairie urbaine	Taille raisonnée et libre, arrosage occasionnel, mulching	Taille de formation simple	Désherbage par zone des allées
<b>4</b>	arbuste et vivace, prairie fleurie	Prairie urbaine, tonte occasionnelle	Taille raisonnée, recépage, pas d'arrosage	Mise en sécurité	Sentier entretenu par piétinement
<b>5</b>	Fleurs naturelles	Prairie, fauchage	Pas de taille	Pas de taille	Sentier

## Étape application

---

- **Mise en place : sur l'entité communale et sur de grands espaces**
- **Implication et formation des jardiniers dès la phase de réflexion.**
- **Communication et information des élus, des associations et des habitants.**
- **Suivi technique et financier, mettre en place des indicateurs de suivi.**

## Étape évaluation

- **Suivi pédagogique, scientifique et écologique.**
- **Ajustements, remise en cause suivant les objectifs économiques, sociaux ou environnementaux.**

# Communication

---

- **Mise en œuvre de la communication à toutes les étapes.**
  - ***Aucun changement positif sans cette action.***
  
- **La validation et l'implication des élus.**
  
- **La sensibilisation et la formation des techniciens et jardiniers.**
  - ***La participation active des jardiniers est indispensable.***
  
- **L'information et les explications auprès du public des raisons du changement des pratiques.**
  
- **La valorisation d'une démarche participative pour une appropriation commune et une diffusion dans les pratiques de jardinage individuelle.**

## La gestion différenciée est une base de gestion en espaces verts

---

- Gestion du patrimoine arboré,
- Gestion des aires de jeux
- Gestion du mobilier et des équipements,
- Plan de fleurissement,
- Gestion des économies d'eau...

Gestion ou comptabilité analytique :

- investissements,
- moyens humains,
- ratios,
- coût...

[annexes\FicheTravaux.xls](#)

**« La connaissance du patrimoine  
et des moyens de productions  
sont indispensables à la gestion »**

# Redéfinir nos missions

Des pratiques d'entretien différentes pour différents types d'espaces verts

Sauvegarder le Savoir-faire et l'Art du Jardinier

S'adapter à l'augmentation du patrimoine

Des actions éducatives vers le public : expositions écoles, jardins familiaux

Justifier les temps et les coûts

Valoriser et conserver le patrimoine végétal et historique

Connaître son patrimoine

Des espaces verts de même fonction entretenus de la même manière

Des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement

# **FLEURIR AUTREMENT**

- **UN FLEURISSEMENT EN ADÉQUATION AVEC UNE DÉMARCHE PLUS RESPECTUEUSE DE NOTRE ENVIRONNEMENT.**
- **DES PLANTES PÉRENNES : BULBES, VIVACES, PRAIRIES FLEURIES, ARBUSTES ET ROSIERS.**
- **DES PLANTES MOINS CONSOMMATRICES EN EAU, ENGRAIS, PESTICIDES.**
- **DES MÉTHODES CULTURALES ÉCONOMES : PAILLAGE, GOUTTE À GOUTTE...**

PROGRESS 2017/2018

# L'évolution du fleurissement sur 50 ANS



# PROGRESS 2017/2018



# *Les prairies fleurées*



